



Master en **GESTION PUBLIQUE**

CODIPLOMATION AVEC HELMo



POURQUOI CETTE FORMATION

Vous voulez contribuer au bon fonctionnement des services publics ? Vous croyez en la modernisation de l'administration, plus proche des citoyens ? Vous vous apprendrez à gérer des budgets, des projets ou des équipes dans un cadre public ?

LE MÉTIER

Le/la manager en gestion publique, ou manager public, est responsable d'équipes et de projets innovants.

Pour mener à bien sa mission, il ou elle développe une vision stratégique axée sur le long terme visant l'efficacité, l'efficience et la pertinence des actions développées pour répondre aux attentes des citoyens. Une de ses préoccupations principales concerne également la qualité des services mis en œuvre pour répondre aux demandes des usagers.

Son champ d'action s'étend à l'ensemble des institutions et structures (semi-)publiques ou en lien avec le secteur public, à tous les niveaux et dans tous les domaines, dont le secteur privé, amené nécessairement à co-agir avec les institutions publiques.

Il/elle agit avec rigueur, éthique, sens du service public et compétences managériales.

ATOUTS DE LA FORMATION

Au cours des deux années de formation incluant le programme passerelle, nos étudiantes et nos étudiants ont de nombreux contacts avec les professionnels de terrain et les alumni, grâce à leur participation à des séminaires, conférences, visites, séjours...

Ils ou elles effectuent également un stage de 12 semaines dans un organisme en lien avec la gestion publique et réalisent un mémoire lié à une recherche ou un projet.

La formation est accessible de plein droit, moyennant un complément de formation de maximum 15 crédits (selon le parcours), aux détenteurs d'un diplôme de : Bachelier en droit, en comptabilité, en e-business, en sciences administratives et gestion publique, en informatique (orientation développement d'applications). L'accès au Master est rendu possible à certains autres diplômes (Bachelier en International Business, Assurances & Gestion du risque, Assistant de direction, Coopération internationale...) sur base d'une analyse du dossier, au cas par cas.

Bloc 1

La grille s'articule autour de quatre axes fondamentaux : juridique, économique, sciences humaines et transversal.

Les cours de passerelle destinés aux détenteurs d'un diplôme de bachelier en droit, en comptabilité ou en sciences administratives varient de 10 à 15 crédits maximum et sont organisés au premier quadrimestre. L'horaire des cours est adapté pour faciliter le suivi de ces crédits de passerelle.

Bloc 2

Un stage de 12 semaines est réalisé au cours du deuxième quadrimestre et un mémoire de type recherche, projet ou hybride clôture la formation.



DE NOMBREUX
DÉBOUCHÉS

INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR PUBLIC, À TOUS LES NIVEAUX :

- Communes, provinces, Régions
- Ministères et administrations fédérales
- CPAS, intercommunales, zones de police
- Institutions culturelles, éducatives, hospitalières ou sociales
- Cabinets ministériels, organismes de concertation, ONG actives dans la gouvernance

FONCTIONS TYPES :

- Gestionnaire administratif ou financier
- Conseiller en organisation ou en stratégie publique
- Coordinateur de projets publics
- Responsable d'un service communal, provincial ou régional
- Consultant en gouvernance ou management public
- Chargée de mission dans une institution publique

ÉVOLUTION POSSIBLE :

- Vers des fonctions de direction ou d'encadrement supérieur
- Vers des carrières académiques ou de recherche et politiques publiques
- Formations complémentaires en droit public, management, urbanisme, développement durable...

MASTER EN
GESTION PUBLIQUE

En SAVOIR +
sur les
AUTRES BLOCS



Grille du **Bloc 1**

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	CRÉDITS	HEURES
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE		
Administration des aspects fonciers	8	
Communication écrite et légistique		15
Domanialité et droit de l'expropriation		30
Droit de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme		30
Droit de l'environnement		30
Administration et matières personnalisables	4	
Communication écrite et légistique		15
Droit de l'aide sociale		15
Droit des étrangers		15
Communication managériale	5	
Anglais		30
Public Communication (dont Marketing)		30
Droit administratif	5	
Droit administratif approfondi		30
Questions spéciales de contentieux		30
Introduction à l'économie publique	8	
Digitalisation et logiciels de gestion intégrée		30
Economie générale, du public et du non marchand		30
Finances publiques fédérales et des entités fédérées		30
Introduction aux sciences humaines	8	
Conférences, visites et séminaires		5
Fonction publique		30
Management général et national		30
Sociologie		15
Langue étrangère 2 niv. 1	3	
Allemand ou néerlandais		30
Maîtrise de l'économie publique	5	
Finances publiques internationales		30
Finances publiques locales		30
Méthodes quantitatives de gestion (module 1)		15
Maîtrise des techniques managériales	9	
Conférences, visites et séminaires		5
Ethique et déontologie		15
Management international		30
Méthodes d'évaluation des politiques		45
Sciences politiques	5	
Politiques européennes		15
Relations internationales et contemporaines		30
Sciences politiques		15
TOTAL	60	700



DROIT D'INSCRIPTION



Pour l'année académique, le minerval s'élève, pour les études de niveau Master, à :

- 350,03 en 1^{er} bloc du 2^e cycle
- 454,47 € en 2^e bloc du 2^e cycle

Particularités qui modifient ce droit d'inscription :

- Statut d'étudiant de condition modeste :
 - 239,02 € en 1^{er} et en 2^e bloc
 - 343,47 € en 3^e bloc
- Bénéficiaire d'une allocation d'études :
 - 0 €
- Originaire d'un pays hors Union européenne :
 - Droit d'inscription spécifique et supplémentaire de 4175 € par bloc

FRAIS SPÉCIFIQUES

Des frais spécifiques sont ajoutés au montant du minerval. Seul le montant relatif aux activités doit être payé. Concernant le matériel et/ou les ouvrages, vous pouvez les acquérir par vos propres moyens ou auprès de la HEPL.

- Bloc 1 : activités, 28 €

Des frais sont demandés par l'établissement partenaire :

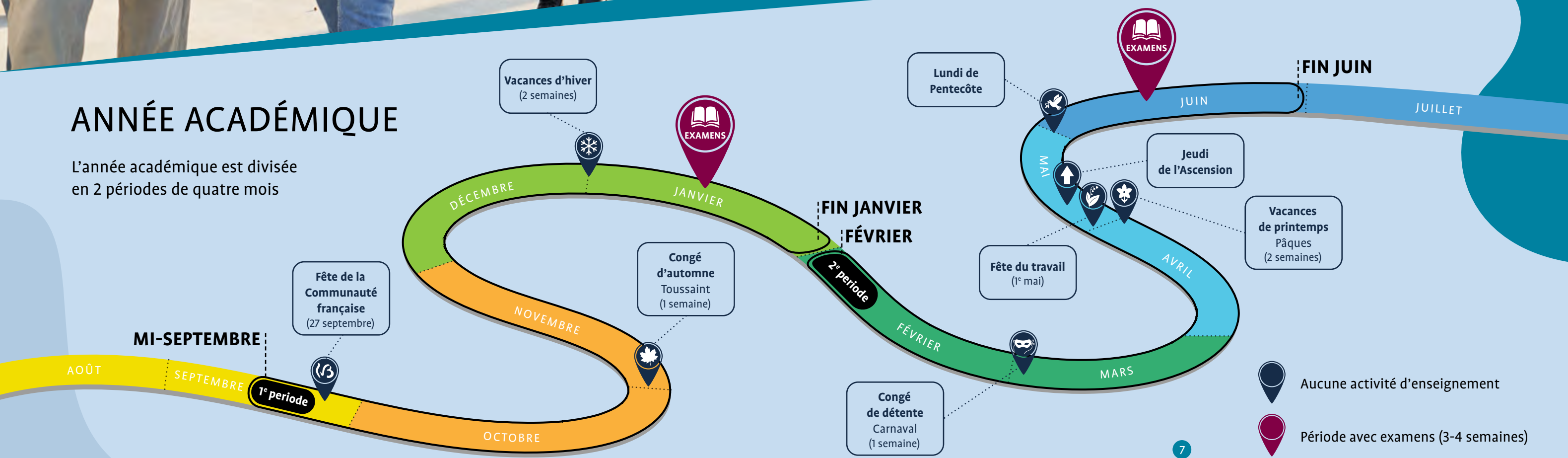
- Bloc 1 : 240,42 €
- Bloc 2 : 240,42 €

AVANTAGES, AIDES SOCIALES ET FINANCIÈRES

Les étudiants inscrits à la HEPL peuvent bénéficier d'avantages et de nombreuses aides sociales et financières durant leur cursus, via principalement le Service social de la HEPL. Celui-ci informe et soutient les étudiants qui souhaitent introduire leurs demandes.

ANNÉE ACADÉMIQUE

L'année académique est divisée en 2 périodes de quatre mois





MASTER EN GESTION PUBLIQUE

(CODIPLOMATION AVEC HELMO)



CONTACT

HAUTE ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

DÉPARTEMENT SCIENCES ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES

+32 (0)4 279 55 41

eco.secretariat@hepl.be



ADRESSES

MASTER EN GESTION PUBLIQUE (codiplomation avec HELMo)

Haute École de la Province de Liège

Campus 2000

Avenue Montesquieu, 6
4101 Jemeppe-sur-Meuse

HELMO

Campus Guillemins
Rue de Harlez, 25
4000 Liège



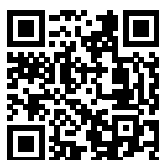
MOBILITÉ

VERS LE CAMPUS 2000

- Gare SNCB, arrêt "Pont de Seraing" à 600 mètres du campus.
- Gare routière TEC à 600 mètres du campus.
Lignes : 22, 40, 41, 43, 47, 48, 49, 50, 53, 86, 87, 88, 89, 146, 194
- Nombreuses possibilités de parking aux alentours du campus.



D'INFOS



- Témoignages
- Visite virtuelle du campus
- Infos complètes sur la formation
- Débouchés...

Services aux étudiants et bien d'autres
informations vous attendent sur :
www.hepl.be



Un réseau de partenaires européens
de l'enseignement supérieur visant
à créer une université « verte »
spécialisée en agriculture,
biotechnologies et sciences de la vie.

